

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisanat Question écrite n° 98798

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur les revendications exprimées par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la Moselle (CAPEB de la Moselle). La CAPEB de la Moselle demande que les travaux du plan de transition numérique sur la « maquette numérique et la modélisation des données du bâtiment » (BIM) aient bien comme objectif prioritaire l'appropriation des outils qui seront élaborés, par les artisans et les entreprises artisanales, pour éviter de les exclure des marchés et tout particulièrement ceux qui fabriquent des produits. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Denis Jacquat

Circonscription: Moselle (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 98798 Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé: Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 septembre 2016, page 8051

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)